

Séance du : 13 JANVIER 2010

| Nombre de Membres | | |
|-------------------|-------------|-------------------------------------|
| Au Conseil | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 14 | 14 | 10 |

L'an deux mil dix et le treize janvier, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEBAT Serge, maire.

Date de Convocation

8.01.2010

Présents : Mrs DEBAT Serge, ALEGRET Christian, LEGRAND Clément, LAPORTE Christophe, IRIGOYEN Bruno, PAILHAS Michel, FERRER Alain.

Mmes CARRERE Annie, GESTAIN Josiane, BERTHIER Aline.

Date d'affichage

8.01.2010

Absents excusés : Mmes LOISELLE Elodie, URRICARIET Cécile, Mrs DHUGUES Jean –Louis, DUCASSE Christophe.

Secrétaire : Mr LEGRAND Clément.

Objet de La Délibération : autorisation de mandater avant le budget 2010.

En vertu des dispositions de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à affecter les opérations de paiement des investissements jusqu'à l'adoption du budget 2010 et dans la limite du quart des crédits inscrits en investissement au budget de l'exercice précédent.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture
Le :
Et publication ou notification
Du :

Ainsi fait et délibéré,
Les jour, mois, et an ci-dessus.
Certifié conforme, au registre des délibérations signé par les membres présents
Le Maire,